

HABITAT JEUNES

UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

2023 CATALOGUE DE FORMATIONS



SOCIO-
ÉDUCATIF

HABITAT

ÉTUDES &
RECHERCHES

JEUNESSE &
ÉDUC' POP'

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

HABITAT
JEUNES 2.0

VIE
ASSOCIATIVE

ÉCONOMIE
DES PROJETS

Sommaire

L'Unhaj : organisme de formation	p. 3
Mise en œuvre	p. 4
L'équipe formation de l'Unhaj.....	p. 6
Les autres canaux pour s'informer	p. 7
Calendrier 2023.....	p. 8

L'Unhaj : l'organisme de formation

L'ambition des projets Habitat Jeunes est de permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur parcours et de prendre tout leur place dans la société. Il s'agit ainsi de créer les conditions d'autonomie, de socialisation et d'émancipation des jeunes : de développer leur pouvoir d'agir. Pour réaliser cette ambition, les salariés et bénévoles qui travaillent en résidence-FJT mobilisent des compétences nombreuses, variées et pour parties singulières.

Pour développer ces compétences l'Unhaj s'appuie les valeurs de l'éducation populaire et propose des formations qui privilégient les pédagogies actives et l'échange de pratique, adaptées aux situations de travail rencontrées par les professionnels du réseau.

Pour identifier ces compétences et articuler l'offre nationale et régionale, l'Unhaj mobilise les Urhaj, les adhérents, et les partenaires sociaux et institutionnels au sein de la « commission formation ». Elle élabore l'offre et la stratégie de formation afin d'anticiper sur les besoins et l'évolution des métiers et des activités.

 La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTION DE FORMATION	L'Unhaj, organisme de formation certifié Depuis mai 2021, l'Unhaj est certifiée « Qualiopi », cette certification atteste de la qualité des processus et du fonctionnement de l'Organisme de Formation. Elle permet de bénéficier des financements de votre Opco pour la formation des salariés.
--	--

En 2022

27	232	3883,5
sessions	personnes formées	heures stagiaires

18,1 / 20	17,2 / 20	17,7 / 20
satisfaction stagiaires*	montée en compétence*	satisfaction employeurs*
* sur 21 sessions terminées au 6 décembre 2022		

Mise en œuvre

Pour pouvoir répondre aux besoins des adhérents, nous mettons en œuvre les modalités les plus adaptés en fonction des situations :

- Le présentiel permet la rencontre, facilite les échanges, et place les apprenants dans un cadre protégé et propice à des réflexions plus profondes. Ces formations ont généralement lieu à Vincennes, dans les locaux de l'Unhaj, cependant il est à noter que ces formations peuvent être proposées dans toute la France (nous contacter : formation@unhaj.org).
- Le distanciel, via les outils numériques adaptés, propose un espace-temps beaucoup plus flexible : au-delà de la simple économie du déplacement, cette modalité permet une organisation temporelle permettant l'aller-retour entre les situations de formations et d'activité.
- La formation hybride prend les avantages de chaque modalité, et permet l'organisation de retours d'expériences qui favorisent les apprentissages.

Nous proposons aussi des webinaires thématiques pour communiquer des informations au plus grand nombre.

À la demande

Les formations proposées par l'Unhaj ont pour but de répondre aux besoins de tous les professionnels du réseau Habitat Jeunes : si votre demande de formation ne trouve pas de réponse dans l'offre actuelle de l'Unhaj, contactez formation@unhaj.org : nous construirons ensemble la formation la plus adaptée.

Accessibilité

Pour les personnes porteuses de handicap(s) pouvant rendre votre accès à la formation difficile. Contactez-nous au 01 41 74 81 00 au moins un mois et demi avant le début de la formation.

Tarif et prise en charge

Les formations proposées par l'Unhaj sont conçues – sauf mention contraire – de manière à être dans les barèmes de votre Opco, donc remboursables.

Chez Unifformation (l'Opco des signataires de la convention HLA) le taux horaire est de 50€/h avec un plafond maximum de 3000 €. L'Unhaj s'engage à appliquer ce plafond de tarification à ses formations afin que vous puissiez être intégralement remboursés.

Pour toute précision, contactez formation@unhaj.org.

Procédure d'inscription

Vous faites...		Vous recevez :
...votre inscription via le formulaire en ligne et complétez le recueil des attentes		▪ Une confirmation de pré-inscription ▪ Votre dossier administratif ▪ Le livret d'accueil du stagiaire
...l'envoi des informations nécessaires à l'inscription auprès de votre Opco		▪ L'accord de l'Opco
...l'envoi de la convention de formation signée		▪ Votre convocation entre 5 à 10 jours avant le début de la formation
...vous participez à la formation		▪ Un ensemble de supports et ressources pédagogiques ▪ Votre attestation de fin de formation ▪ Votre facture

L'équipe formation de l'Unhaj

Pilotage et administration

Simon DUCAMP  Délégué à la formation / Responsable pédagogique/ Référent handicap simon.ducamp@unhaj.org	Émilie BRIANCOURT  Assistante de direction / Assistante pédagogique emilie.briancourt@unhaj.org	Jérémy COLLADON  Comptable jeremy.colladon@unhaj.org
---	---	--

Formateurs et intervenants internes

Violaine PINEL  Déléguee à l'action socio-éducative violaine.pinel@unhaj.org	Aude PINAULT  Déléguee à l'habitat aude.pinault@unhaj.org	Romain LECLERC  Chargé de mission expérimentations et évaluations romain.leclerc@unhaj.org
Valérie MICHAUD  Déléguee à la protection des données et à la vie de l'Union valerie.michaud@unhaj.org	Sarah PEDONI  Chargée de développement Sihaj sarah.pedoni@unhaj.org	Bernard PRIEUR  Chargé de développement Sihaj bernard.prieur@unhaj.org
Laurent ESCLARMONDE  Délégué Sihaj laurent.esclarmonde@unhaj.org		

Et pourquoi pas... vous ?

Notre réseau a du talent !

Vous avez une expertise que vous souhaitez transmettre, vous connaissez la culture Habitat Jeunes et ses enjeux, vous êtes pédagogue et vous êtes prêt à vous investir et devenir intervenant ou formateur ?

Faites-vous connaître !

Pour rejoindre notre équipe de formateurs, contactez notre délégué à la formation, Simon Ducamp :

simon.ducamp@unhaj.org - 01 74 02 75 26

Les autres canaux pour s'informer

Les newsletters

- Pour vous inscrire à la newsletter hebdomadaire des actualités Habitat Jeunes et à la newsletter trimestrielle formation, [cliquer ici](#).

Les catalogues régionaux

Retrouvez les catalogues de formation de l'Union sur les sites respectifs des Unions régionales (Urhaj) :

- [Urhaj Ile-de-France](#)
- [Urhaj Auvergne Rhône-Alpes](#)
- [Urhaj Pays de la Loire](#)

Calendrier 2023

THÉMATIQUE	FORMATION	DATE		LIEU	PAGE
SOCIO-ÉDUCATIF	Introduction au droit des étrangers FOCUS : Mineurs Non Accompagnés (MNA)	6 avril		Vincennes	12
SOCIO-ÉDUCATIF	Premiers secours en santé mentale (PSSM) – Focus public jeune	3 et 4 mai		Vincennes	13
SOCIO-ÉDUCATIF	Conseil de vie sociale (CVS) Comment le mettre en place, l'animer et le renouveler ?	9 juin	 	Vincennes et distanciel	14
SOCIO-ÉDUCATIF	Genre et sexualité : outiller l'accompagnement et prévenir les violences	12 juin		Vincennes	15
SOCIO-ÉDUCATIF	Droits et obligations des personnes Comprendre le cadre de l'application de la loi 2002.2 en FJT	19 et 20 juin	 	Vincennes et distanciel	16
SOCIO-ÉDUCATIF	Premiers secours en santé mentale (PSSM)	14, 15, 21, 22, 28 29 septembre 12 octobre		Distanciel	17
SOCIO-ÉDUCATIF	Valeurs de la République et laïcité : connaître la réglementation et l'adapter aux enjeux socio-éducatifs	19 et 20 octobre		Vincennes	18
SOCIO-ÉDUCATIF	Addictologie – Premiers repères et accompagnement des jeunes concernés par les pratiques addictives	27, 28, 29, 30 novembre 1 et 4 décembre		Distanciel	19
SOCIO-ÉDUCATIF	Mobiliser le collectif Au service de l'action socio-éducative	10-11/10/23 14-15/12/23 5-6/03/24 23-24/04/24		Rennes	20
HABITAT	De la loi à la pédagogie : la gestion locative dans les résidences Habitat Jeunes	2 et 3 mars		Vincennes	22
HABITAT	Bailleur-Gestionnaire : une relation contractuelle au service de la gestion du patrimoine	7 et 8 mars		Vincennes	23

THÉMATIQUE	FORMATION	DATE		LIEU	PAGE
HABITAT	L'intermédiation locative en location / sous-location : droits et obligations des parties	30 et 31 mars		Vincennes	<u>24</u>
HABITAT	De la loi à la pédagogie : la gestion locative dans les résidences Habitat Jeunes	9 et 10 octobre		Bordeaux	<u>25</u>
HABITAT	La convention Bailleur-Gestionnaire : une relation contractuelle au service de la gestion du patrimoine	7 et 8 novembre		Vincennes	<u>26</u>
HABITAT JEUNES 2.0	Sihaj - Tour de France	14, 15 et 16 mars		Toulouse	<u>28</u>
HABITAT JEUNES 2.0	Sihaj - Tour de France	18, 19 et 20 avril		Vincennes	<u>28</u>
HABITAT JEUNES 2.0	Sihaj - Tour de France	6, 7 et 8 juin		Rennes	<u>28</u>
HABITAT JEUNES 2.0	Sihaj - Tour de France	26, 27 et 28 septembre		Bordeaux	<u>28</u>
HABITAT JEUNES 2.0	Sihaj - Tour de France	5, 6 et 7 décembre		Metz	<u>28</u>
HABITAT JEUNES 2.0	Sihaj - Gestion des activités Habitat Jeunes et système d'information	Sur demande	 	Présentiel sur site et distanciel	<u>29-30</u>
HABITAT JEUNES 2.0	Formation Sihaj - Inter Associations	3,4 & 5 Octobre		Distanciel	<u>31</u>
VIE ASSOCIATIVE	Comprendre les obligations RGPD dans le cadre des activités et projet Habitat Jeunes	7 et 8 juin		Distanciel	<u>33</u>
VIE ASSOCIATIVE	Pack nouveaux directeurs Habitat Jeunes	27 et 28 juin 3 et 4 octobre		Vincennes	<u>34</u>

THÉMATIQUE	FORMATION	DATE	LIEU		PAGE
VIE ASSOCIATIVE	L'évaluation ESSMS Se préparer en résidence - FJT	11 et 12 septembre		Vincennes	<u>35</u>
VIE ASSOCIATIVE	L'évaluation ESSMS Se préparer en résidence - FJT	8 et 20 septembre 6 octobre et 10 novembre		Distanciel	<u>36</u>

2023

FORMATIONS

SOCIO-ÉDUCATIF

CONTEXTE

Les résidences Habitat Jeunes accueillent une proportion non négligeable de jeunes étrangers, en particulier des Mineurs Non Accompagnés (MNA) ou ex-MNA, ainsi que des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI).

Dans le cadre de l'accompagnement vers l'autonomie, la question du droit au séjour et de la régularisation de la situation administrative sont essentielles. Or, pour accompagner des démarches souvent très complexes, il n'est pas toujours possible d'orienter vers des spécialistes du droit des étrangers ; il est donc nécessaire de maîtriser les bases de la réglementation en la matière, d'autant plus que celle-ci évolue régulièrement.

OBJECTIFS

- Objectif général : Acquérir des repères sur la législation en vigueur concernant l'entrée, l'admission au séjour des personnes étrangères et le droit d'asile en France
- Objectifs opérationnels :
 - Connaître les différentes catégories du droit au séjour (procédure, modalités, titres...)
 - Identifier les démarches à réaliser
 - Identifier les acteurs vers lesquels ces personnes peuvent être orientées.

CONTENU

- L'entrée sur le territoire : différents types de visa, nationalités dispensées, espace Schengen ; savoir lire un visa (cas pratique)
- Les titres de séjour et les procédures : les différents titres de séjour (étudiant, salarié, vie privée et familiale) ; les procédures pour accéder à un RV Préfecture et à quel moment ; les preuves/documents à fournir
- Etude de cas : focus sur les MNA
- Droit d'asile : critères d'obtention et distinction entre statut de réfugié et protection subsidiaire
- L'éloignement du territoire : OQTF, IRTF, retour volontaire, menace à l'ordre public
- Temps d'échanges sur des situations rencontrées
- Partenaires locaux à mobiliser

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Professionnels accompagnant des jeunes étrangers

PRÉ-REQUIS : Aucun

Résultats des sessions précédentes :

1^{ère} programmation

MODALITÉS

INTERVENANT E : Violaine HUSSON, Responsable des questions Genre et Protections, CIMADE

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Exposé magistral : support (remis après la formation), travail autour de cas pratiques, arpentage, Quizz

ÉVALUATION : Quizz, vrai/faux, questionnaire d'évaluation de satisfaction

HORAIRES ET DURÉE :

9h30-13h / 14h-17h30

7 h de formation

TARIFS : 350 €

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Unhaj afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



CONTEXTE

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premiers secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs

CONTENU

DES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE ÉMERGENTS FRÉQUENTS CHEZ LES JEUNES :

• Dépression • Problèmes d'anxiété • Troubles du comportement alimentaire • Psychose • Problèmes liés à la dépendance

CRISES EN SANTÉ MENTALE :

• Pensées et comportements suicidaires • Automutilations non suicidaires • Attaques de panique • Evènements traumatiques • Etats sévères de psychoses • Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques • Comportements agressifs

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Ce module a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents et jeunes majeurs.

PRÉ-REQUIS : Aucun

Résultats des sessions précédentes :

1^{ère} programmation

MODALITÉS

INTERVENANT E : Formateur accrédité par PSSM France : Rémi Froger

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Exposés théoriques sur les signes et symptômes des troubles psychiques • Mises en situations sous la forme de jeux de rôle et travaux en sous-groupes • Questionnaires de positionnement • Vidéos pédagogiques • Des ateliers pédagogiques et dynamiques • Un kit documentaire pour les stagiaires (manuel PSSM officiel de 150 pages)

ÉVALUATION : • Questionnaire d'évaluation de la formation en ligne. • Questionnaire de positionnement au début et après l'action de formation. • L'évaluation des acquis en continu à partir d'exercices pratiques proposés et des temps d'échange dans le groupe. • Temps d'échanges intermédiaire avec les stagiaires quelques semaines après la formation. • Attestation de validation à télécharger sur la plateforme PSSM à l'issue de la formation.

HORAIRES ET DURÉE :

9h30-13h00 / 14h-17h30
pour 14h de formation

TARIFS : 700 €

(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



CONTEXTE

Le Conseil de vie sociale (CVS), outil réglementaire (loi 2002-2) de la participation des jeunes, dont la fonction est parfois limitée à cela, peut constituer un espace de contribution des jeunes à la conduite des projets Habitat Jeunes, à condition que les équipes socio-éducatives soient en mesure de les positionner, de les animer et de les renouveler avec cette ambition. Dans ce domaine, l'échange de pratiques à partir de l'expérience du réseau et des actions collectives mises en œuvre au sein des projets Habitat Jeunes peut apporter une inspiration et un outillage qualifiants pour les professionnels.

Les questionnaires d'évaluation des webinaires font apparaître les besoins des adhérents d'être outillés sur les questions de participation et notamment sur les CVS. Un webinaire a été organisé à ce sujet le 26 janvier 2021 et a réuni une soixantaine de professionnel-le-s. montrant un intérêt pour ce sujet.

OBJECTIFS

- Créer une dynamique de groupe entre professionnels socio éducatifs intervenant sur la constitution et l'animation des Conseils de la vie sociale ;
- Partager des expériences CVS, confronter ces expériences avec ses besoins et ses envies ;
- Ramener dans sa structure une proposition concrète pour améliorer le CVS.

CONTENU

- Point d'étape individuel sur ses pratiques autour du CVS.
- Partage d'expérience des participants autour des CVS.
- Présentation du cadre réglementaire.
- L'échelle de la participation et comment transposer cet outil dans la mise en place, l'animation et le renouvellement des CVS.
- L'imago de groupe et comment transposer cet outil dans la mise en place, l'animation et le renouvellement des CVS.

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Personnes en charge de l'animation des CVS

PRÉ-REQUIS : Avoir suivi le webinaire du 26 janvier 2022 (possibilité de le visionner sur le site de l'Unhaj)

Résultats des sessions précédentes :

16.1/20

Montée en compétences

17.6/20

Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT·E : Nadia TESSIER, Consultante-formatrice « A son diapason »

Audrey Chanas, Gestionnaire – Habitat Jeunes Montpellier

Violaine Pinel, Déléguée à l'action socio-éducative, UNHAJ

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Temps d'échanges en groupe/ en petits groupes
- Temps de travail individuel
- Ecoute active/ Résonnance
- Apports théoriques
- Livret méthodologique pour les participant-e-s
- Retour d'expérience après l'animation du CVS

ÉVALUATION : • Auto-évaluation à la fin de la formation • QCM pour l'évaluation des acquis • Retour d'expérience à froid en distanciel

HORAIRES ET DURÉE :

9h30-13h00 / 14h00-17h30

2h de retour d'expérience

9h de formation

TARIFS : Tarif adhérent : 450€
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
unhaj@unhaj.org ou 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

CONTEXTE

Les jeunes accueillis au sein des projets Habitat Jeunes sont dans une période de construction d'identité de genre. Ils peuvent donc soit avoir des difficultés à accepter leur sexualité par exemple ou accepter les différences. De plus, par la mixité du public accueilli, les jeunes arrivent parfois avec des cultures différentes concernant l'image des femmes (dans l'espace publics, au pouvoir ou encore dans l'espace privé).

L'UNHAJ souhaite donc se mobiliser autour de ce sujet, contribuer à la lutte contre le harcèlement et les violences sexuelles et développer l'éducation au consentement chez les jeunes aussi bien chez les femmes que chez les hommes. Sur ces questions, les professionnels peuvent se retrouver en difficultés pour aborder ces thématiques avec les jeunes et faciliter l'échange. De plus, ils peuvent aussi adopter une attitude stéréotypée ou être dans le jugement face à certains propos. Il s'agira donc de les outiller pour réussir à recueillir la parole des jeunes de manière bienveillante et de pouvoir aborder cette thématique en tenant compte des représentations de chacun.

OBJECTIFS

Outils de l'accompagnement (individuel et collectif) sur les thèmes liés aux VSS

- Comprendre le contexte global dans lequel s'inscrit le sexisme dans la société, et dans la jeunesse.
- Connaître les situations spécifiques des personnes pour conduire l'accompagnement.
- Lutter contre les stéréotypes et les discriminations sur la base du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre et prévenir les violences sexistes et sexuelles.

CONTENU

IDENTITÉ DE GENRE, PUBLICS LGBTQIA+

- Vocabulaire : Orientation sexuelle et identités de genre : de quoi parle-t-on et comment en parler ? (LGBTQIA+, pronoms, etc.)
- Stéréotypes, représentations et sexisme.
- Interculturalité.
- Ressources et outils pour l'accompagnement individuel et collectif des personnes.

VSS & VFF : Violences Sexistes et Sexuelles & Violences Faites aux Femmes

- Violences -physiques, psychologiques, économiques, sexuelles et verbales- : définition des différents types de violences.
- Recueil de témoignage : Que dire ? Que faire ? (Discriminations, harcèlement, agression sexuelles, prostitution, etc.)
- Identification des ressources locales

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Professionnels en lien avec des jeunes accueillis au sein des projets Habitat Jeunes

PRÉ-REQUIS : Pas de prérequis

Résultats des sessions précédentes :

1^{ère} programmation

MODALITÉS

INTERVENANT-E : Mégane LE PROVÔT, Coordinatrice & Chargée de mission égalité femmes - hommes Dans Le Genre Égales
Violaine PINEL, Déléguée à l'action socio-éducative, UNHAJ

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Cours/exposé magistral • travail en groupe (échange sur les situations problématiques – études de cas)

ÉVALUATION : • Quizz • tour de table • évaluation à chaud • évaluation à froid

HORAIRE ET DURÉE :
9h30-13h00 / 14h-17h30
Pour 7 h de formation

TARIFS : 350 €
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Unhaj afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes



Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



FORMATION

SOCIO-ÉDUCATIF

Habitat Jeunes

Droits et obligations des personnes hébergées en FJT

Comprendre le cadre de l'application de la loi 2002.2 en FJT

Vincennes

19 et 20 juin 2023

CONTEXTE

La réforme de l'évaluation des ESSMS nous oblige à repenser nos projets et nos accompagnements à l'aune des thématiques abordées dans le référentiel. Ce dernier laisse une place centrale aux droits et obligations de la personne accompagnée.

Ce sujet est encadré juridiquement par la loi de 2002.2, celle-ci s'applique aux résidences Habitat Jeunes, son application au sein de nos projets doit amener une réflexion sur nos pratiques et nos procédures.

OBJECTIFS

- Comprendre juridiquement le cadre et l'intention de la loi 2002.2.
- Appliquer concrètement les droits et obligations des personnes dans sa résidence.
- Préparer sereinement son évaluation ESSMS.

CONTENU

- Définitions des différents régimes juridiques et textes applicables
- L'accès à l'hébergement (présentation et applications de loi 2002.2)
- Les outils (contrat de séjour, DIPIC, etc.)
- Les libertés et droits fondamentaux des personnes hébergées
- Les obligations des parties
- La fin du contrat d'hébergement et la fin de prise en charge : quelles procédures ?

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Directeur de FJT, Travailleurs sociaux, animateurs, CESF, AS

PRÉ-REQUIS : Aucun

Résultats des sessions précédentes :

1^{ère} programmation

MODALITÉS

INTERVENANT E : Adeline Firmin – Avocate et formatrice

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Apports théoriques et réglementaires
- Etudes de cas
- Echange de pratique
- Retour d'expérience en distanciel

ÉVALUATION :

- Evaluation orale à chaud
- Quizz
- Retour d'expérience
- Questionnaire de satisfaction

HORAIRES ET DURÉE :

9h30-13h00 / 14h00 – 17h30
2h Rex en distanciel
Durée totale 16h

TARIFS : 800€

(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 – 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



CONTEXTE

Chaque année en France, plus d'une personne sur 4 est touchée par un trouble psychique. Sur le modèle des premiers secours physiques, la formation PSSM permet d'obtenir des compétences citoyennes pour assister une personne qui présente un trouble psychique.

Les troubles psychiques peuvent apparaître à la période de l'adolescence. Les jeunes accueillis sont âgés de 16 à 30 ans et font l'objet d'une attention importante quant à leur santé mentale de la part des équipes. Dans la période de crise sanitaire actuelle, ces troubles se sont accentués depuis plusieurs mois (plus tentatives de suicide ou de suicide ont été remontées au niveau de l'Unhaj ces dernières semaines).

Les troubles, maladies, handicaps liés à la santé mentale sont encore méconnus et mal identifiés par les professionnels du mouvement Habitat Jeunes, qui se retrouvent très souvent démunis face à des situations de détresse.

OBJECTIFS

- Obtenir les compétences de savoir-être et savoir-faire pour communiquer avec une personne qui présente un trouble psychique.
- Savoir intervenir auprès d'une personne qui présente un trouble psychique ou qui traverse une crise en santé mentale.
- Prendre confiance pour se sentir en capacité d'agir sur le sujet des troubles psychiques.
- Savoir repérer les signes d'alerte pour les troubles psychiques.
- Apprendre à communiquer de façon non-stigmatisante sur le sujet des troubles psychiques.

CONTENU

• Troubles psychiques • Premiers Secours en Santé Mentale • Dépression • Le plan d'action PSSM pour la dépression
• Troubles anxieux • Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux • Troubles psychotiques • Le plan d'action PSSM pour les troubles psychotiques • Trouble lié à l'utilisation de substances • Le plan d'action PSSM pour le trouble lié à l'utilisation de substances

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Professionnels en lien avec des jeunes accueillis au sein des projets Habitat Jeunes (métiers du socio-éducatif, agents d'accueil, veilleurs de nuit...)

PRÉ-REQUIS : Outre faire partie du réseau Habitat Jeunes, aucun : la pédagogie de PSSM a été construite pour enseigner sur les troubles psychiques à tout public et convient à tous les styles d'apprentissage. Son efficacité pédagogique est évaluée scientifiquement.

Résultats des sessions précédentes :

16.8/20

Montée en compétences

17.6/20

Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT E : Formateurs accrédités par PSSM France et spécialisés dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique : Rémi Froger

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Exposés théoriques sur les signes et symptômes des troubles psychiques • Mises en situations sous la forme de jeux de rôle et travaux en sous-groupes • Questionnaires de positionnement • Vidéos pédagogiques • Des ateliers pédagogiques et dynamiques • Un kit documentaire pour les stagiaires (manuel PSSM officiel de 150 pages).

ÉVALUATION : • Questionnaire d'évaluation de la formation en ligne
• Questionnaire de positionnement au début et après l'action de formation
• L'évaluation des acquis en continu à partir d'exercices pratiques proposés et des temps d'échange dans le groupe • Temps d'échanges intermédiaire avec les stagiaires lors du module 4 et 7 et quelques semaines après la formation.

HORAIRES ET DURÉE :

14h - 16h

pour 14h de formation

TARIFS : Tarif adhérent : 700€
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Unhaj afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes



Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



FORMATION

SOCIO-ÉDUCATIF

Habitat Jeunes

Valeurs de la République et laïcité :

Connaître la réglementation
et l'adapter aux enjeux socio-éducatifs

Vincennes

19 et 20 octobre 2023

CONTEXTE

Cette formation est destinée aux directeurs, coordinateurs et professionnels en contact direct avec les résidents. Elle vise à répondre à leur besoin de qualification et d'accompagnement sur l'application du principe de laïcité dans les situations professionnelles qu'ils rencontrent au quotidien, pour garantir le respect des personnes et du cadre réglementaire.

OBJECTIFS

- Acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité.
- Apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue et de pédagogie.
- Adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse.
- Confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenants experts et à celles d'autres professionnels.

CONTENU

- Représentation de la laïcité
- Histoire de la laïcité et terminologie
- Approche juridique de la laïcité
- Analyse de situations professionnelles
- Laïcité et accueil du public
- Prévention de la radicalisation

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Professionnels en contact direct avec les résidents

PRÉ-REQUIS : Aucun

Résultats des sessions précédentes :

1^{ère} programmation

MODALITÉS

INTERVENANT E : Nicolas Gavrilenko, directeur du FJT Jeune Cordée, Formateur Valeurs de la République et laïcité depuis 2019

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Exposé magistral • Travail en groupe • Mises en situation • Exercices

ÉVALUATION : • Quizz • Tour de table • Questions/réponses • auto-évaluation

HORAIRES ET DURÉE :
9h30-13h00 / 14h-17h30
14h de formation

TARIFS : 700€
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.
Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



FORMATION

SOCIO-ÉDUCATIF

Habitat Jeunes

Addictologie –

Premiers repères et accompagnement
des jeunes concernés par les pratiques addictives

 Distanciel

27,28,29,30 novembre
1^{er} et 4 décembre

CONTEXTE

Un certain nombre de jeunes accueillis dans les résidences Habitat Jeunes développent des conduites addictives, en particulier au tabac et à l'alcool, mais également au cannabis ou encore aux écrans. Les adhérents de l'Unhaj ont développé plusieurs modalités d'intervention auprès des jeunes accueillis : actions collectives, accompagnement individuel et moments d'échanges informels, qu'ils mobilisent dans le cadre de l'approche globale des situations des jeunes.

Il persiste néanmoins un besoin de mieux comprendre les mécanismes addictifs, de savoir comment aborder le sujet des consommations avec les jeunes et d'identifier des méthodes et actions permettant de les accompagner dans une optique de réduction des risques.

Cette formation, animée par les professionnels de l'organisme de formation d'Association Addictions France s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Unhaj et Association Addictions France. Cette association est reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire qui propose un accompagnement médico-psycho-social continu et global des personnes qui conjugue prévention, réduction des risques et soins. Elle est également force de proposition pour faire évoluer les opinions et la législation. L'association intervient sur toutes les conduites addictives sur l'ensemble du territoire.

OBJECTIFS

Identifier et développer les essentiels en addictologie dans une approche de promotion de la santé :

- Définir les pratiques et les conduites addictives ;
- Identifier les comportements induits par les conduites addictives ;
- Repérer les lieux ressources spécialisés en addictologie pour l'accompagnement et le soin.

CONTENU

- Représentations des addictions : Appréhender la notion d'addiction : de quoi parle-t-on quand on parle d'addiction ?
- Les substances psychoactives : Focus sur les substances psychoactives : alcool, tabac, cannabis...
- Repérage et orientation : Repérage des conduites addictives et usages problématiques & tour d'horizon de l'offre de soins.
- Les outils en prévention / freins, leviers, posture
- La Réduction des Risques et des Dommages (RdRD) : philosophie et cadre d'intervention.
- Techniques pour faciliter la relation d'aide (bases de l'entretien motivationnel) : Les techniques pour faciliter la relation d'aide (individuelle et collective).

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Professionnels accompagnant des jeunes (ISE, animateur·trice·s...)

PRÉ-REQUIS : Avoir suivi le webinaire du 4 février 2022 (possibilité de le visionner sur le site de l'Unhaj).

Résultats des sessions précédentes :

17.8/20
Montée en compétences

17/20
Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT E :

Laurent DOUCHET, chargé de prévention / formateur
Yohann GUTOWSKI, chargé de prévention et formation
pour l'Association Addictions France



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Temps d'échanges en groupe/ en petits groupe
• sondages • QCM • vidéos • apports théoriques

ÉVALUATION : • QCM pour l'évaluation des acquis • évaluation à chaud et auto-évaluation (en fin de session).

HORAIRES ET DURÉE :

14h-16h ou 14h-16h30

14 h de formation

TARIFS : Tarif adhérent : 700€
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Unhaj afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes



Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



FORMATION

SOCIO-ÉDUCATIF

Habitat Jeunes

Mobiliser le collectif

Au service de l'action socio-éducative

📍 **Présentiel - Bretagne**

10, 11 octobre 2023
14, 15 décembre 2023
5, 6 mars 2024
23 et 24 avril 2024

CONTEXTE

Le collectif est un espace où les jeunes peuvent reconstruire ou soutenir leur estime de soi, créer des liens, prendre conscience de leurs compétences et de leurs possibilités d'agir sur leur contexte de vie. Les espaces collectifs peuvent être un vrai levier d'amélioration des conditions de vie des jeunes et les associations du réseau Habitat Jeunes ont un espace privilégié pour construire des occasions de rencontre, d'échange et de solidarité, à partir des relations d'accompagnement individuel que les professionnels tissent avec les résidents. Il est important de prendre un temps pour construire et partager des réflexions autour du rôle du travail socio-éducatif et de la place du collectif dans l'accompagnement des jeunes, afin d'imaginer des cadres de travail adaptés et une culture métier qui puisse continuer de mettre en action les valeurs d'éducation populaire que ce réseau porte depuis sa création.

OBJECTIFS

- Analyser et valoriser les pratiques d'accompagnement collectif des professionnels du réseau.
- Développer un vocabulaire et une culture commune autour de l'accompagnement collectif
- Définir le rôle et la valeur ajoutée que les pratiques d'accompagnement collectif peuvent avoir dans le travail socio-éducatif porté par les associations du réseau UHRAJ

CONTENU

Module 1 (2 jours) : Analyse des pratiques professionnelles et des contextes d'action de chacun.e et identification des enjeux de l'accompagnement collectif pour le groupe de stagiaires.

Le sens du collectif du point de vue de l'accompagnement.

Module 2 (2 jours) : La participation et la mobilisation des jeunes – processus et outils de l'individuel au collectif

La posture de facilitation

Choix d'une expérimentation à mener sur le terrain entre le module 2 et le module 3 et entre le module 3 et le module 4

Module 3 (2 jours) : Analyse des expérimentations

Cadres de travail et marges de manœuvre

Coopérer en équipe au sein des FJT pour tisser le collectif

Poursuite des expérimentations

Module 4 (2 jours) : Valorisation et systématisation des pratiques et des apprentissages (création de fanzine, préparation d'ateliers pour les collègues, les directions et les administrateur.ice.s)

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Professionnels de l'action socio-éducative en position d'animer des collectifs.

PRÉ-REQUIS : Pas de prérequis

Résultats des sessions précédentes :

Première programmation

MODALITÉS

INTERVENANT E : Eleonora Banovich, Formatrice en animation de démarches collectives, La Trame
Céline Callot, Animatrice.

HORAIRES ET DURÉE : 56 h de formation

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Formation action : Les réflexions et apports théoriques sont expérimentés par les participants dans de situations professionnelles.

TARIFS : Tarif : 2800 €
(Remboursable par votre Opco)

ÉVALUATION : Evaluation de satisfaction, Evaluation de la restitution de l'action.

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation :
unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.
Le nombre de place est limité à 15. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

INSCRIPTION EN LIGNE

2023

FORMATIONS

HABITAT

CONTEXTE

Comment revisiter un règlement intérieur, un livret d'accueil ? Quelles sont les clauses à ne pas inscrire dans un contrat de résidence ? Comment articuler la gestion quotidienne, la réglementation et le projet socioéducatif ? Quelles sont les règles à connaître concernant la prévention des expulsions ?

L'environnement législatif et réglementaire dans lequel s'inscrivent les projets Habitat Jeunes est singulier : il s'articule entre l'action sociale et le logement. Cette double affiliation permet d'affirmer le projet Habitat Jeunes, le logement n'est qu'un moyen au service d'un projet collectif : la socialisation des jeunes. La tentation est grande parfois de vouloir, dans ces documents de travail, se prémunir de toutes les situations de gestion locative au risque, parfois, de s'éloigner de nos intentions pédagogiques et même d'y inscrire des clauses abusives voire illégales.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire s'appliquant à la gestion locative en résidence Habitat Jeunes, connaître les droits et devoirs des résident-e-s
- Questionner les outils et documents remis aux résident-e-s, en évaluer l'adéquation avec le cadre légal, les valeurs de l'association et le projet pédagogique
- Interroger la dimension pédagogique en matière de gestion locative

CONTENU

- L'environnement réglementaire des résidences Habitat Jeunes
- L'élaboration des documents remis aux résidents
- La redevance
- La prévention des expulsions

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Directeur-trice-s de projets Habitat Jeunes, membres des équipes socio-éducatives, chargés de gestion locative

PRÉ-REQUIS : Aucun

Résultats des sessions précédentes :

17,7/20
Montée en compétences

18/20
Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT-E : Aude PINAULT, Déléguée nationale Habitat, Unhaj et Pascal DERREZ - Juriste spécialisé en droit immobilier

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Travail en sous-groupe • démonstration • quizz • exercices pratiques • mise en situation • études de cas • tour de table • questions/réponses

ÉVALUATION : • Recueil des attentes en amont et au début de la formation • évaluation des acquis en continu à partir de quizz • exercices pratiques • études de cas • temps d'échanges dans le groupe • QCM en fin de formation • questionnaires d'évaluation à chaud en fin de formation.

HORAIRES ET DURÉE :

9h30-13h00 / 14h00-17h30

9h30-13h00 / 14h00-17h30

Pour 14h de formation

TARIFS : Tarif : 700€

(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.
Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

CONTEXTE

La relation conventionnelle est déterminante pour le bon fonctionnement de la relation Bailleur / Gestionnaire mais aussi dans les équilibres de gestion et d'exploitation des résidences Habitat Jeunes, puisqu'elle détermine, sur le long terme, le montant du loyer, ainsi que les obligations des parties dans l'entretien, la maintenance et la gestion du bâti.

Dans les années à venir, de nombreux immeubles devront faire l'objet de travaux de rénovation thermique. Dans le même temps, les coûts d'entretien et de maintenance augmentent fortement. Ces éléments peuvent amener propriétaire et gestionnaire à rediscuter l'équilibre de leur relation contractuelle.

Cette contractualisation des relations est parfois mal maîtrisée par les gestionnaires, en raison d'un manque de connaissance et d'appropriation des paramètres des conventions, des obligations respectives, des zones de négociation, ainsi que des modes de travail des bailleurs.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement des Bailleurs en matière de calcul des coûts et de gestion des résidences sous convention de gestion.
- Identifier les points de vigilance de la relation conventionnelle avec les Bailleurs.
- Développer les capacités de (re)négociation des conventions avec les Bailleurs notamment concernant le loyer / la redevance immobilière.

CONTENU

- Relations Bailleur / Gestionnaire et convention de gestion : rappel des bases juridiques
- Le calcul du loyer / redevance au bailleur
- Les points de vigilance de la convention Bailleur / Gestionnaire
- Zoom sur la Participation pour la Couverture du Renouvellement des Composants (PCRC) : comment en assurer un suivi clair et concerté avec le bailleur ?
- Renégociation de la convention de gestion.

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Salarié-e-s en charge de la gestion du patrimoine immobilier géré par l'adhérent ; Délégué-e-s et Chargé-e-s de développement URHAJ.

PRE-REQUIS : pas de prérequis

Résultats des sessions précédentes :

1^{ère} programmation

MODALITÉS

INTERVENANT-E : Jean-Marie Paris,
Consultant & formateur, ancien dirigeant d'organisme HLM.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Apports techniques et théoriques
• Illustrations à partir d'exemples • Mises en situation collectives.

ÉVALUATION : • Recueil des attentes en amont et au début de la formation
• quizz • questionnaires d'évaluation à chaud en fin de formation
• évaluation à froid

HORAIRES ET DUREE :
9h30-13h00 / 14h-17h30
14h au total

TARIFS : 700 €
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Unhaj afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.
Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



FORMATION

HABITAT

Habitat Jeunes

L'intermédiation locative en location / sous-location : droits et obligations des parties

Vincennes

30 et 31 mars 2023

CONTEXTE

Le mouvement Habitat Jeunes propose des logements répondant aux besoins des jeunes, au-delà de la solution « historique » que constitue l'offre de logements collectifs en résidence FJT.

Dans un contexte de diversification des offres et solutions logements, des dispositifs d'intermédiations locatives peuvent être développés par les porteurs de projet Habitat Jeunes. Si la location/sous-location permet notamment de sécuriser les rapports locatifs pour le propriétaire et d'offrir aux jeunes une nouvelle étape dans l'accès à un logement autonome, ce dispositif n'est pas sans droits et obligations pour les différentes parties.

OBJECTIFS

Mettre en œuvre des dispositifs de location / sous-location répondant aux besoins des jeunes et du territoire, aux attentes des propriétaires bailleurs, qu'ils soient publics ou privés, et conforme au cadre réglementaire.

- Déterminer les contours de la location / sous-location et les textes applicables
- Étudier précisément les règles encadrant les différents contrats de sous-location et les droits et obligations des parties
- Savoir adapter les documents de travail après échanges sur les pratiques

CONTENU

- Résidence sociale – FJT, intermédiation locative : les différents cadres juridiques
- La sous-location du parc privé par une association Habitat Jeunes :
 - Le contrat principal entre propriétaire et locataire
 - Le régime juridique des contrats de sous-location des logements conventionnés
 - La sous-location des logements non-conventionnés
 - Les obligations du sous-locataire et du locataire
 - Le cas de la colocation en sous-location
- La sous-location du parc HLM
- Le bail glissant
- Cas pratiques et étude de contrats

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Professionnels Habitat Jeunes mettant en œuvre des solutions logements en intermédiation locative, notamment en location / sous-location ; structure disposant de l'agrément d'intermédiation locative.

PRÉ-REQUIS : Aucun

Résultats des sessions précédentes :

Première programmation

MODALITÉS

INTERVENANT.E :

Adeline Firmin, avocate spécialiste des droits liés à l'habitat

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Apports théoriques et juridiques
Documentation support, échange de pratiques

ÉVALUATION : Vérification des acquis tout au long de la formation.
Travaux dirigés. Quizz. Evaluation de satisfaction à chaud.

HORAIRES ET DURÉE :

9h30-13h00 / 14h00-17h30
Pour 14h de formation

TARIFS :

Tarif 700 €
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



CONTEXTE

Comment revisiter un règlement intérieur, un livret d'accueil ? Quelles sont les clauses à ne pas inscrire dans un contrat de résidence ? Comment articuler la gestion quotidienne, la réglementation et le projet socioéducatif ? Quelles sont les règles à connaître concernant la prévention des expulsions ?

L'environnement législatif et réglementaire dans lequel s'inscrivent les projets Habitat Jeunes est singulier : il s'articule entre l'action sociale et le logement. Cette double affiliation permet d'affirmer le projet Habitat Jeunes, le logement n'est qu'un moyen au service d'un projet collectif : la socialisation des jeunes. La tentation est grande parfois de vouloir, dans ces documents de travail, se prémunir de toutes les situations de gestion locative au risque, parfois, de s'éloigner de nos intentions pédagogiques et même d'y inscrire des clauses abusives voire illégales.

OBJECTIFS

- Connaître le cadre réglementaire s'appliquant à la gestion locative en résidence Habitat Jeunes, connaître les droits et devoirs des résident-e-s
- Questionner les outils et documents remis aux résident-e-s, en évaluer l'adéquation avec le cadre légal, les valeurs de l'association et le projet pédagogique
- Interroger la dimension pédagogique en matière de gestion locative

CONTENU

- L'environnement réglementaire des résidences Habitat Jeunes
- L'élaboration des documents remis aux résidents
- La redevance
- La prévention des expulsions

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Directeur-trice-s de projets Habitat Jeunes, membres des équipes socio-éducatives, chargés de gestion locative

PRÉ-REQUIS : Aucun

Résultats des sessions précédentes :

17,7/20
Montée en compétences

18/20
Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT-E : Pascal DERREZ - Juriste spécialisé en droit immobilier & Jean MOUGENOT, Chargé de missions, Urhaj Nouvelle Aquitaine

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Travail en sous-groupe • démonstration • quizz • exercices pratiques • mise en situation • études de cas • tour de table • questions/réponses

ÉVALUATION : • Recueil des attentes en amont et au début de la formation • évaluation des acquis en continu à partir de quizz • exercices pratiques • études de cas • temps d'échanges dans le groupe • QCM en fin de formation • questionnaires d'évaluation à chaud en fin de formation.

HORAIRES ET DURÉE :
9h30-13h00 / 14h00-17h30
Pour 14h de formation

TARIFS : Tarif : 700€
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.
Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



FORMATION

HABITAT

Habitat Jeunes

La convention Bailleur-Gestionnaire :
une relation contractuelle
au service de la gestion du patrimoine

 Vincennes

7 & 8 Novembre

CONTEXTE

La relation conventionnelle est déterminante pour le bon fonctionnement de la relation Bailleur / Gestionnaire mais aussi dans les équilibres de gestion et d'exploitation des résidences Habitat Jeunes, puisqu'elle détermine, sur le long terme, le montant du loyer, ainsi que les obligations des parties dans l'entretien, la maintenance et la gestion du bâti.

Dans les années à venir, de nombreux immeubles devront faire l'objet de travaux de rénovation thermique. Dans le même temps, les coûts d'entretien et de maintenance augmentent fortement. Ces éléments peuvent amener propriétaire et gestionnaire à rediscuter l'équilibre de leur relation contractuelle.

Cette contractualisation des relations est parfois mal maîtrisée par les gestionnaires, en raison d'un manque de connaissance et d'appropriation des paramètres des conventions, des obligations respectives, des zones de négociation, ainsi que des modes de travail des bailleurs.

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement des Bailleurs en matière de calcul des coûts et de gestion des résidences sous convention de gestion.
- Identifier les points de vigilance de la relation conventionnelle avec les Bailleurs.
- Développer les capacités de (re)négociation des conventions avec les Bailleurs notamment concernant le loyer / la redevance immobilière.

CONTENU

- Relations Bailleur / Gestionnaire et convention de gestion : rappel des bases juridiques
- Le calcul du loyer / redevance au bailleur
- Les points de vigilance de la convention Bailleur / Gestionnaire
- Zoom sur la Participation pour la Couverture du Renouvellement des Composants (PCRC) : comment en assurer un suivi clair et concerté avec le bailleur ?
- Renégociation de la convention de gestion.

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Salarié-e-s en charge de la gestion du patrimoine immobilier géré par l'adhérent ; Délégué-e-s et Chargé-e-s de développement URHAJ.

PRE-REQUIS : pas de prérequis

Résultats des sessions précédentes :

Satisfaction
17,6/20

Montée en compétence
16,8/20

MODALITÉS

INTERVENANT-E : Jean-Marie Paris,
Consultant & formateur, ancien dirigeant d'organisme HLM.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Apports techniques et théoriques
• Illustrations à partir d'exemples • Mises en situation collectives.

ÉVALUATION : • Recueil des attentes en amont et au début de la formation
• quizz • questionnaires d'évaluation à chaud en fin de formation
• évaluation à froid

HORAIRES ET DUREE :
9h30-13h00 / 14h-17h30
14h au total

TARIFS : 700 €
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'Unhaj afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.
Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



2023

FORMATIONS

HABITAT JEUNES 2.0

FORMATION

HABITAT JEUNES 2.0

Habitat Jeunes

Tour de France Sihaj

 **présentiel**

TOULOUSE : 14, 15 et 16 mars 2023
RENNES : 6, 7 et 8 Juin 2023
BORDEAUX : 26, 27 et 28 Septembre 2023
VINCENNES : 5, 6 et 7 Décembre 2023

CONTEXTE

Le comité des utilisateurs a impulsé ce parcours de formation pour répondre aux besoins des équipes : Performer la connaissance de l'outil et son fonctionnement en allant dans une mise en pratique, plus approfondie. Les Equipes des Habitats Jeunes vivent un Turn-Over, et d'autres sont formés depuis plus de 3 ans, alors que l'usage du quotidien évolue. Ainsi, les modules « Métier Parcours Résidentiel », « Facturation et Encaissement » et « Statistique et Socioéducatif » du Tour du France Sihaj viendront performer l'usage du quotidien et aborderont les évolutions métiers actuelle et en cours.

OBJECTIFS

- Acquérir des « astuces » du quotidien pour une meilleure flexibilité et pratique de l'outil Sihaj
- Améliorer et optimiser des pratiques du Sihaj au quotidien
- Savoir effectuer des corrections et annulations
- Partage de connaissance et d'expériences entre pairs

CONTENU

MÉTIER PARCOURS RÉSIDENTIEL :

• Demande de logement • séjours • fiche Sa Facturation • interventions • statistiques • gestion des Impayés • dématérialisation • personnel en lien avec la gestion locative.

FACTURATION ET ENCAISSEMENT :

• Ses prestations • tiers payeurs • bordereau APL AL + démat. • facturation • prélèvement SEPA • TPV et tenue d'une caisse • éditions comptables • personnel en charge de la facturation et de l'encaissement.

STATISTIQUE ET SOCIOEDUCATIF :

• Dossiers d'accompagnement et RDV • dispositifs • animations • outils du quotidien : liste des impayés, liste des RDV, liste de présence, attestation de résidence, quittance... • MySihaj • statistiques • dématérialisation • personnel en charge de l'accompagnement et du suivi socioéducatif.

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Utilisateurs Sihaj

PRÉ-REQUIS : • Niveau Utilisateur quotidien – ayant déjà utilisé Sihaj depuis plus de trois mois.

• Premier Niveau d'utilisation.

• Pour les novices : le parcours Tuto Vidéos devra être acquis et visionné.

Moyenne des sessions Sihaj précédentes

17.3/20

Montée en compétences

18.2/20

Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT.E : Equipe de Formateurs Sihaj

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Site formation.sihaj.org • Power Point

• procédures SIHAJ et documentations • tutos vidéos à consulter en amont de la formation • espace et salle de Formation

ÉVALUATION : • Quizz • exercices • questions-réponses • assistance dans la mise en œuvre des acquis de formation • auto-évaluation.

HORAIRES ET DURÉE :

De 09h00 à 17h30 pour 7h de formation

TARIFS : 350€ par jour

(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 15. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



FORMATION

HABITAT JEUNES 2.0

Habitat Jeunes

Sihaj

Gestion des activités Habitat Jeunes
et système d'information

🔑 Présentiel sur site et
💻 distanciel

Sur demande

CONTEXTE

Les acteurs Habitat Jeunes ont identifié le besoin de mieux maîtriser la mise en œuvre et la conduite de leurs activités ; de mieux rendre compte de ces activités à travers le recours à un système d'information. Le SIHAJ est l'outil dont s'est doté l'UNHAJ pour permettre aux adhérents qui le souhaitent de gérer leurs activités Habitat Jeunes de manière complète et adaptée. Le SIHAJ, dans son exploitation statistique, offre à l'Union de nouvelles capacités collectives à observer et témoigner des situations de jeunesse et de l'activité des adhérents.

Le déploiement du SIHAJ au sein des adhérents nécessite, pour les utilisateurs du SIHAJ-Métiers, un protocole d'intégration qui comprend notamment un cycle de formation des équipes.

OBJECTIFS

Devenir utilisateur du SIHAJ

- Acquérir et/ou optimiser une méthodologie de la gestion
- Acquérir des techniques permettant l'optimisation de la gestion
- Maîtriser précisément un applicatif métier
- Maîtriser le paramétrage local du SIHAJ

CONTENU

Module 1. « Paramétrage Général et Création du Parc Locatif »

- Présentation de l'environnement général de SIHAJ et de ces différents niveaux d'organisation fonctionnelle
- Paramétrage de 1er niveau de l'environnement local SIHAJ en fonction du recueil des besoins locaux (cf. Questionnaires préalables)
- Premier examen du paramétrage comptable et analytique (cf. cf. Questionnaires préalables)
- Gestion des accès et habilitations des utilisateurs SIHAJ
- Identification des principales activités de facturation et d'encaissements de l'association, en fonction du recueil des besoins locaux (cf. Questionnaires préalables)
- Articulation et création du paramétrage tarifaire
- Articulation et création du paramétrage comptable
- Création du Parc Locatif
- Paramétrage et gestion de l'offre de logements

Module 2.1 Parcours Résidentiel

- Découverte de l'environnement général de SIHAJ
- Suivi et traitement des différents types de demandes de logements
- Gestion des séjours en fonction des publics et de leurs situations
- Création, administration et partage d'un dossier d'accompagnement
- Création, administration et partage d'un dossier d'animation
- Connaître et comprendre les obligations et responsabilités relatifs à la protection des données à caractère personnels
- Présentation et utilisation de My SIHAJ, site Internet responsive à destination des jeunes

Module 3 : Facturation et encaissements

- Gestion de la facturation automatique
- Gestion de la facturation et des encaissements effectués au comptoir
- Organisation et tenue des caisses enregistreuses
- Enregistrement des virements bancaires, paramétrage et gestion des prélèvements
- Gestion des aides aux logements
- Gestion des tiers-payeurs
- Régularisations diverses
- Transferts comptables.
- Lecture des éditions comptables : factures, avis d'échéance, extrait de comptes, journaux, balances, grand livre

Module 2.2 Socioéducatif et Statistique

- Découverte de l'environnement général de SIHAJ
- Rappel gestion d'un dossier d'accompagnement
- Rappel gestion d'un dossier d'animation
- Extraire des données statistiques opérationnelles
- Importer des documents via la dématérialisation des données et des échanges sur SIHAJ

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



FORMATION

Habitat Jeunes

Sihaj

Gestion des activités Habitat Jeunes
et système d'information

🔑 Présentiel sur site et
💻 distanciel

Sur demande

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Salariés des organisations adhérentes à l'UNHAJ et/ou utilisatrices du SIHAJ-Métier

PRÉ-REQUIS : Aucun

Résultats des sessions précédentes :

4, 3/5

Montée en compétences

4, 5/5

Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT.E : Equipe de Formateurs SIHAJ

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Echanges théoriques avec présentation magistrale à l'aide des supports de formation mixés avec partages d'écran et navigation sur l'environnement SIHAJ ; Temps accordés pour toutes questions liées au process d'apprentissage du stagiaire ; Supports de formations, guides de démarrage, procédures type, et accès à l'espace de documentation envoyés pendant et après chaque session de formation.

ÉVALUATION : Ateliers pratiques :

- Démarrage du paramétrage réel de la résidence à l'aide du recueil de questionnaires préalables
- Avec copies de dossiers réels de la Résidence : fiches d'informations des logements, modèles d'états des lieux, dossiers de préadmission e cours ou à venir, etc)
- Sur un environnement de formation : mise en situation à l'aide d'exercices et d'études de cas sur une résidence « Ecole » après chaque session théorique
Débriefing d'une demi-heure de questions réponses après chaque atelier

HORAIRES ET DURÉE :

Jusqu'à 35h selon formule choisie :

Module 1 : 10h30

Module 2.1 : 10h30

Module 3 : 10h30

Module 2.2 : 3h30

LIEUX

Selon formule choisie :

Présentiel sur site

Présentiel à l'Unhaj (Vincennes)

Distanciel

TARIFS : 350€ par jour et par stagiaire (minimum 3 stagiaires par jour ou minimum 1050€ par jour). (Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Pour définir le programme et la formule de formation
avec l'équipe du Sihaj

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



CONTEXTE

Cette formation s'adresse aux personnes nouvellement en poste dans une structure Habitat Jeunes où à des personnes qui souhaitent perfectionner leur pratique du Sihaj.
Les modules « Métier Parcours Résidentiel », « Facturation et Encaissement » et « Statistiques et Socioéducatif » ont été conçus pour répondre aux besoins quotidiens des utilisateurs SIHAJ.

OBJECTIFS

- Acquérir des « astuces » du quotidien pour une meilleure flexibilité et pratique de l'outil Sihaj
- Améliorer et optimiser des pratiques du Sihaj au quotidien
- Savoir effectuer des corrections et annulations
- Partage de connaissance et d'expériences entre pairs

CONTENU DES MODULES

MODULE : MÉTIER PARCOURS RÉSIDENTIEL

- Demande de logement • séjours • fiche Sa Facturation • interventions • statistiques • gestion des Impayés • changements de situations • dématérialisation

MODULE : FACTURATION ET ENCAISSEMENTS

- Ses prestations • tiers payeurs • bordereau APL AL + démat. • facturation • prélèvement SEPA • TPV et tenue d'une caisse • éditions comptables

MODULE : STATISTIQUES ET SOCIOEDUCATIF

- Dossiers d'accompagnement et RDV • dispositifs • animations • outils du quotidien : liste des impayés, liste des RDV, liste de présence, attestation de résidence, quittance... • MySihaj • statistiques • dématérialisation

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Utilisateurs Sihaj

PRÉ-REQUIS : • Niveau « Utilisateur quotidien » – ayant déjà utilisé Sihaj depuis plus de trois mois.

- Premier niveau d'utilisation.

- Pour les novices : le parcours Tuto Vidéos devra être acquis et visionné ([lien AIDE SIHAJ](#))

Moyenne des sessions Sihaj précédentes

17.3/20

Montée en compétences

18.2/20

Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT.E : Equipe de Formateurs Sihaj

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Site formation.sihaj.org • Power Point

- procédures SIHAJ et documentations • tutos vidéos à consulter en amont de la formation • espace et salle de Formation

ÉVALUATION : • Quizz • exercices • questions-réponses • assistance dans la mise en œuvre des acquis de formation • auto-évaluation.

HORAIRES ET DURÉE :

De 09h00 à 17h30 pour 7h de formation par module

TARIFS : 350€

par jour (prise en charge par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 10. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

La formation peut être annulée si le nombre de stagiaires n'est pas suffisant.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



2023

FORMATIONS

VIE ASSOCIATIVE

FORMATION

VIE ASSOCIATIVE

Habitat Jeunes

Comprendre les obligations RGPD dans le cadre des activités et projet Habitat Jeunes

 distanciel

7 et 8 juin 2023

CONTEXTE

La mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) implique de nouvelles obligations pour les organismes. Comment les mettre en œuvre dans une association Habitat Jeunes ?

OBJECTIFS

- Connaître l'environnement réglementaire en matière de protection des données ;
- Comprendre les enjeux et principes du RGPD et de la loi informatique et libertés ;
- Organiser un plan d'action des procédures réglementaires.

CONTENU

L'environnement réglementaire en matière de protection des données :

• Un peu d'histoire • Le vocabulaire de la Cnil • Les acteurs de la conformité • Les grands principes du règlement européen • Le règlement européen : quels changements ? quel bilan ?

Comprendre les enjeux et principes du RGPD et de la loi « informatique et libertés » :

• Les règles d'or pour un traitement conforme • Information et droits des personnes • Le consentement Contrôles Cnil et conséquences

Le plan d'action :

• Information et droit des personnes • Faire le recensement des traitements (le registre) • Durées de conservation • Assurer la sécurité des données • L'analyse d'impact • Zoom sur les données sensibles • Focus sur les champs libres / zones de commentaires • Destinataires et tiers autorisés • Les sous-traitants • Outillage et recommandations

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Équipes des projets Habitat Jeunes ayant accès à des données à caractère personnel.

PRÉ-REQUIS : Aucun

Résultats des sessions précédentes :

17.2 / 20

Montée en compétences

17.6 / 20

satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT.E : Valérie MICHAUD, Déléguée à la Protection des Données de l'Unhaj

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

- Présentation, explications et recommandations (Projection d'un PowerPoint, qui sera remis aux participants)
- Présentation participative, échanges de pratiques, questions/réponses.
- Mise à disposition de contenus pratiques (guides Cnil, durées de conservation, documents ad hoc).
- REX : Retour d'expérience sur l'activité, 3 semaines après la formation

ÉVALUATION : • Quizz • exercices • questions-réponses • Assistance dans la mise en œuvre des acquis de formation • Atelier en visioconférence, d'échanges sur les avancées de chacun-e-s et de questions, quelques semaines après la formation initiale.

HORAIRES ET DURÉE :

7 et 8 juin : 14h-17h30

REX : 2h (Date à définir)

Durée de la formation : 9h

TARIFS : Tarif adhérent : 450 €
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Pour les personnes porteuses de handicap(s) pouvant rendre votre accès à la formation difficile, contactez-nous au 01 41 74 81 00 au moins un mois et demi avant le début de la formation.

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 10. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



CONTEXTE

A la croisée de différentes réglementations, les Foyers de Jeunes Travailleurs proposent une palette de service et d'activités à la fois diverses et singulières. Pour organiser et gérer un projet Habitat Jeunes, les responsables de structure doivent faire preuve d'une grande agilité professionnelle, et connaître et s'adapter à un environnement réglementaire complexe et changeant.

Cette formation est l'occasion, pour les « nouveaux directeurs » de FJT, d'élargir leur connaissance du réseau, d'acquérir sa culture et les connaissances indispensables sur la réglementation en vigueur, de rencontrer et d'échanger avec d'autres directeurs.

OBJECTIFS

- Connaître les spécificités des projets Habitat Jeunes pour en assurer la gestion.
- Connaître le cadre réglementaire et l'environnement partenarial
- Comprendre le modèle économique d'un FJT
- Définir le projet d'établissement et encadrer l'équipe qui va le mettre en œuvre
- Conduire et évaluer le projet selon les normes en vigueur (ESSMS)

CONTENU

- Le FJT : finalités, publics et environnements réglementaires
- Modèle économique des FJT - Gestion (du bâti, locative, administrative, cadre de vie)
- Encadrement d'équipe - projet d'établissement
- Méthodologie de projet - Evaluation (ESSMS, RSO)

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Directeurs nouvellement arrivés

PRÉ-REQUIS : Pas de pré-requis

Résultats des sessions précédentes :

1^{ère} programmation

MODALITÉS

INTERVENANT.E : Délégués Unhaj, Directeurs expérimentés, délégués régionaux des Urhaj,

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : • Pédagogie active et expérientielle : travail en groupe, mises en situation, études de cas. • Retours d'expérience : débriefing et échange de pratique en visio après les sessions.

ÉVALUATION : • Quizz • évaluations orales • production d'un court document de synthèse • évaluation à chaud et à froid.

HORAIRES ET DURÉE :

9h30-13h00 / 14h00-17h30

Pour 28h de formation

TARIF : 1400 €

(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.

Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



CONTEXTE

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Établissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux. Avec la mise à disposition du nouveau référentiel qualité et du manuel associé par la HAS, il est temps de régler à nouveau la focale sur l'évaluation des pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe
- Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus en résidences-FJT
- Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation
- Préparer ses équipes à l'évaluation externe en Résidence-FJT

CONTENU

- Les nouvelles modalités de l'évaluation externe (organisation, calendrier, etc.) - Les nouveaux outils de l'évaluation externe (référentiel, manuel, etc.) - Méthodologie et déroulement de l'évaluation
- La check-list des documents réglementaires - Focus sur les 18 critères impératifs
- Thématiques du référentiel abordées : Expression et participation, Accompagnement personnalisé, Continuité et fluidité du parcours. - Outils loi 2002.2 : Projet d'établissement et instances de participation.
- Thématiques du référentiel abordées : Éthique dans les pratiques professionnelles, Droits des usagers, Accompagnement à l'autonomie - Outils loi 2002.2 : Règlement de fonctionnement, Projet personnalisé et Livret d'accueil.

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Professionnels d'encadrement, directions, référents qualités, administrateurs, etc.
PRÉ-REQUIS : Pas de prérequis

Résultats des sessions précédentes (en présentiel) :

15.2/20
Montée en compétences

16.5/20
Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT.E : Delphine BURLET, consultante formatrice, évaluatrice externe

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Actives et expérientielles - Apports théoriques - Mise en situation - Analyse des outils et pratiques professionnelles

ÉVALUATION : Recueil des attentes en amont et au début de la formation - Evaluation des acquis en continu à partir de quizz ou de QCM - Exercices pratiques, études de cas - Temps d'échanges dans le groupe, débriefing à l'issue des temps de travail collectifs - Évaluation de la satisfaction et auto-évaluation en fin de formation

HORAIRES ET DURÉE :
9h30-13h00 / 14h00-17h30
Pour 14h de formation

TARIFS : 700 €
(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.
Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



FORMATION

VIE ASSOCIATIVE

Habitat Jeunes

L'évaluation ESSMS

Se préparer en résidence - FJT



Distanciel

8 et 20 septembre

6 octobre et 10 novembre 2023

CONTEXTE

Depuis septembre 2020, la Haute Autorité de Santé (HAS) a entamé l'élaboration d'un nouveau dispositif d'évaluation des Établissements et Services Sociaux et Médico- Sociaux. Avec la mise à disposition du nouveau référentiel qualité et du manuel associé par la HAS, il est temps de régler à nouveau la focale sur l'évaluation des pratiques professionnelles.

OBJECTIFS

- Connaître les nouvelles modalités d'évaluation externe
- Connaître et comprendre les critères d'évaluation et les éléments de preuve attendus en résidences-FJT
- Enclencher une démarche d'amélioration continue au sein de sa structure et de mise en conformité de la réglementation
- Préparer ses équipes à l'évaluation externe en Résidence-FJT

CONTENU

- Module 1 : Les nouvelles modalités de l'évaluation externe (organisation, calendrier, etc.) - Les nouveaux outils de l'évaluation externe (référentiel, manuel, etc.) - Méthodologie et déroulement de l'évaluation
- Module 2 : La check-list des documents réglementaires - Focus sur les 18 critères impératifs
- Module 3 : Thématiques du référentiel abordées : Expression et participation, Accompagnement personnalisé, Continuité et fluidité du parcours. - Outils loi 2002.2 : Projet d'établissement et instances de participation.
- Module 4 : Thématiques du référentiel abordées : Éthique dans les pratiques professionnelles, Droits des usagers, Accompagnement à l'autonomie - Outils loi 2002.2 : Règlement de fonctionnement, Projet personnalisé et Livret d'accueil.

PUBLIC CIBLE & PRÉ-REQUIS :

PUBLIC CIBLE : Professionnels d'encadrement, directions, référents qualités, administrateurs, etc.
PRÉ-REQUIS : Pas de prérequis

Résultats des sessions précédentes (en présentiel) :

15.2/20

Montée en compétences

16.5/20

Satisfaction

MODALITÉS

INTERVENANT.E : Delphine BURLET, consultante formatrice, évaluatrice externe

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE : Actives et expérientielles - Apports théoriques - Mise en situation - Analyse des outils et pratiques professionnelles

ÉVALUATION : Recueil des attentes en amont et au début de la formation - Evaluation des acquis en continu à partir de quizz ou de QCM - Exercices pratiques, études de cas - Temps d'échanges dans le groupe, débriefing à l'issue des temps de travail collectifs - Évaluation de la satisfaction et auto-évaluation en fin de formation

HORAIRES ET DURÉE :

4 séances de 14h-16h30
Pour une durée totale de 10h

TARIFS : 500 €

(Remboursable par votre Opco)

ACCESSIBILITÉ : Nous vous invitons à vous rapprocher de l'UNHAJ afin d'étudier les modalités d'adaptation de la formation : unhaj@unhaj.org ou au 01 41 74 81 00

INSCRIPTION

Participation à cette formation sous réserve d'inscription.
Le nombre de place est limité à 12. Seules les premières inscriptions seront prises en compte.

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org



Habitat Jeunes



Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Union nationale pour l'habitat des jeunes

Organisme de formation
n° 11 94 08398 94

12, avenue du Général-de-Gaulle
CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00

www.habitatjeunes.org

